



ADOPTION DE RÈGLEMENT MUNICIPAL

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE DE LA VILLE DE BERTHIERVILLE

Lors de la séance ordinaire tenue le 4 décembre 2023, le conseil a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 925-12 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 925 ET SES AMENDEMENTS CONCERNANT LA TARIFICATION DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

Ce règlement peut être consulté en faisant une demande par courriel à l'adresse : info@ville.berthierville.qc.ca .

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Berthierville, ce 5 décembre 2023.

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière